

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DE TITRISATION

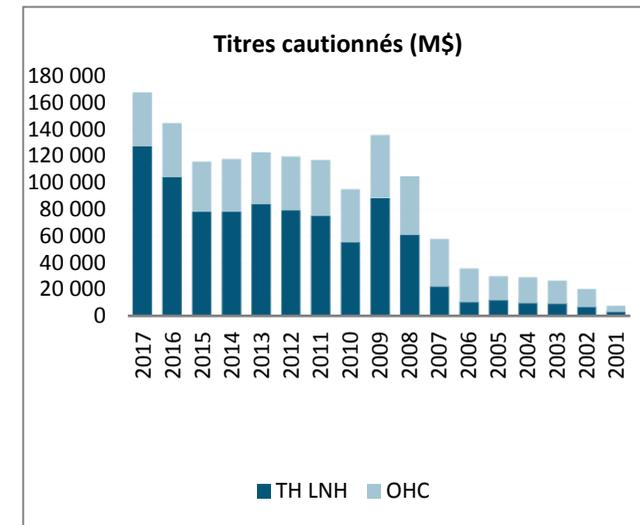
QUATRIÈME TRIMESTRE
31 décembre 2017

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2017 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

ACTIVITÉS DE TITRISATION

Au 31 décembre 2017, les titres cautionnés se chiffraient à 167,2 milliards de dollars (127,2 milliards de TH LNH et 40 milliards d'OHC), les plafonds des cautionnements en 2017 s'élevant à 130 milliards pour les TH LNH et 40 milliards pour les OHC. Parmi les 92 participants actifs aux programmes de titrisation de la SCHL, 87 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	Trois mois clos le				Cumul au		
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Total des titres cautionnés (M\$)	54 149	41 172	37 730	34 180	52 116	167 231	144 433
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	44 399	31 672	27 730	23 430	42 366	127 231	104 433
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	9 750	9 500	10 000	10 750	9 750	40 000	40 000
TH LNH (M\$)	44 399	31 672	27 730	23 430	42 366	127 231	104 433
Institutions sous réglementation fédérale	32 462	20 325	17 598	13 745	28 110	84 130	68 344
Institutions sous réglementation provinciale	3 537	3 202	2 985	3 478	3 939	13 202	7 221
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM***	4 787	4 183	4 240	3 731	6 120	16 940	17 110
Autres institutions	3 614	3 962	2 907	2 475	4 197	12 958	11 758
OHC (M\$)	9 750	9 500	10 000	10 750	9 750	40 000	40 000
Institutions sous réglementation fédérale	5 645	5 510	5 853	6 200	5 423	23 208	21 252
Institutions sous réglementation provinciale	1 869	1 510	1 764	1 796	1 870	6 939	8 063
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	1 620	1 734	1 832	1 969	1 486	7 155	6 625
Autres institutions	615	747	551	784	971	2 698	4 060



Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

* Le montant de TH LNH de 127,2 milliards de dollars est constitué de 123 milliards de nouveaux TH LNH émis et cautionnés en 2017 et de 4 219 millions de TH LNH de remplacement émis avant 2017 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés en 2017.

**Aux fins de l'émission d'OHC après le 1^{er} juillet 2016, seuls les TH LNH pour lesquels des droits de cautionnement ont été payés peuvent être vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) en tant qu'actifs initiaux ou de réinvestissement.

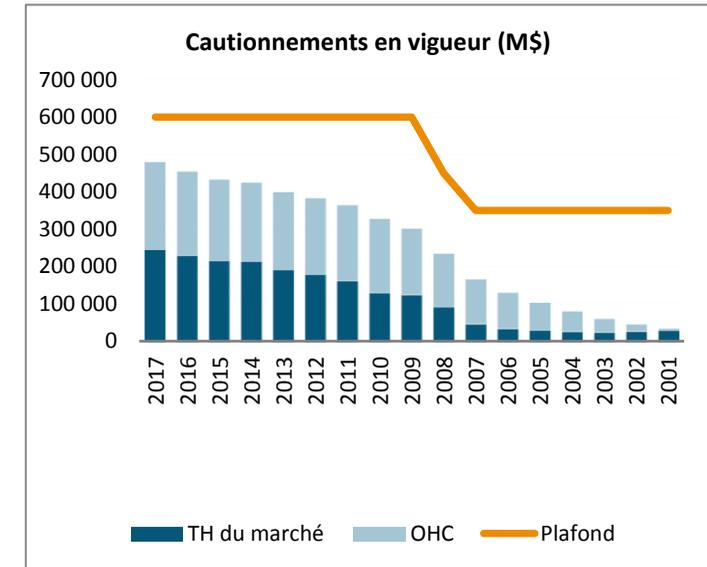
*** OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada (www.ocrcvm.ca).

CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouveaux cautionnements ainsi que des échéances et du réinvestissement du capital des titres cautionnés en circulation. Une tranche approximative de 90 % des 477,2 milliards de dollars de cautionnements en vigueur au 31 décembre 2017 se rapporte à des institutions réglementées, et 68 % à des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	Au				
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016
Cautionnements en vigueur (M\$)	477 200	458 915	456 092	456 760	451 825
TH LNH	244 052	225 550	227 321	227 958	229 034
OHC	233 149	233 366	228 772	228 802	222 791
TH LNH (M\$)	244 052	225 550	227 321	227 958	229 034
Institutions sous réglementation fédérale	179 613	165 451	167 706	170 488	173 148
Institutions sous réglementation provinciale	7 577	6 135	5 760	5 053	3 697
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	26 474	24 731	25 355	24 559	24 416
Autres institutions	30 388	29 233	28 499	27 858	27 774
OHC (M\$)	233 149	233 366	228 772	228 802	222 791
Institutions sous réglementation fédérale	145 385	145 349	144 057	144 032	140 878
Institutions sous réglementation provinciale	29 985	29 289	27 785	27 095	25 368
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	38 243	38 499	37 255	37 514	36 688
Autres institutions	19 535	20 229	19 674	20 162	19 857

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.



Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq ans, ce qui reflète une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans titrisés aux termes du Programme des TH LNH et des OHC à cinq ans qui forment le noyau du Programme des OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Au									
	31 décembre 2017		30 sept. 2017		30 juin 2017		31 mars 2017		31 décembre 2016	
ANNÉE	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC
2016										
2017			989	9 967	6 266	14 870	13 621	24 900	18 962	29 636
2018	23 403	38 650	28 514	38 650	33 041	38 650	35 352	38 650	36 861	38 650
2019	39 902	30 750	39 319	30 750	41 886	30 750	43 268	30 750	45 095	30 750
2020	63 190	39 999	59 494	39 999	62 905	40 002	63 504	40 002	65 146	40 005
2021	71 642	37 750	65 644	37 750	65 492	37 750	63 091	37 750	60 252	37 750
2022	43 354	44 250	29 109	39 000	15 238	31 750	6 679	23 750	503	15 500
2023	588	8 000	598	6 000	620	6 000	636	6 000	540	6 000
2024	826	6 000	834	6 000	837	6 000	841	6 000	857	6 000
2025	334	11 500	343	11 500	364	11 500	366	11 500	362	11 500
2026	58	7 000	61	7 000	74	7 000	69	7 000	72	7 000
2027	364	6 750	303	6 750	257	4 500	187	2 500	34	
2028	359	2 500	311		308		313		318	
2033	26		26		27		27		27	
2034	5		5		5		5		5	
Total	244 052	233 149	225 550	233 366	227 321	228 772	227 958	228 802	229 034	222 791

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

TAUX DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DES TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs de TH LNH ne doivent pas être en souffrance et doivent être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts hypothécaires en souffrance contenus dans les blocs sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le contexte de la situation financière générale de l'émetteur. Ces informations, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts hypothécaires en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 31 décembre 2017, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours, soit le nombre de prêts hypothécaires en souffrance (3 537) par rapport au nombre total de prêts (2 038 103), dans le Programme des TH LNH était de 0,17 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	31 déc.	30 sept.	Au		31 déc.	30 sept.	30 juin
	2017	2017	30 juin	31 mars	2016	2016	2016
Taux global des prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours	0,17 %	0,19 %	0,19 %	0,22 %	0,22 %	0,24 %	0,24 %
Institutions sous réglementation fédérale	0,21 %	0,23 %	0,23 %	0,26 %	0,26 %	0,28 %	0,28 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,09 %	0,08 %	0,08 %	0,09 %	0,11 %	0,13 %	0,12 %
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	0,10 %	0,12 %	0,12 %	0,12 %	0,13 %	0,16 %	0,15 %
Autres institutions	0,07 %	0,08 %	0,08 %	0,09 %	0,12 %	0,12 %	0,11 %

MARGE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge d'intérêt minimale entre le taux des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge d'intérêt, qui est à l'avantage des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait en sorte que les émetteurs ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de caution et de fiduciaire au nom des porteurs des TH LNH, pourra se servir de la marge d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

31 déc. 2017	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES			TH LNH			
	Type de bloc	Solde impayé (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Taux d'intérêt	Marge d'intérêt
Taux fixe							
867	66 380		2,81		1,55		1,26
964	748		2,61		1,58		1,03
965	18 975		3,03		2,27		0,76
966	16 202		2,62		1,94		0,68
967	6		2,52		1,89		0,63
970	0		6,99		5,88		1,12
975	289 373		2,78		1,53		1,25
990	4 441		3,55		3,00		0,55
	396 126		2,80		1,60		1,20
Taux variable							
880	6 719	(0,45)	2,73	0,45	1,77		0,97
885	6 746	(0,49)	2,71	0,06	1,38		1,32
980	37 201	(0,56)	2,62	0,24	1,56		1,06
985	27 637	(0,48)	2,77	0,15	1,47		1,31
987	9 346	(0,47)	2,75	(1,05)	1,70		1,05
	87 650		2,70		1,55		1,15
Total	483 776		2,78		1,59		1,19

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux d'intérêt des TH LNH à taux variable, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) à un mois.

Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Les informations qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour en savoir davantage sur les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter la page http://www.cmhc.ca/fr/clfihaclin/tihy/tihy_006.cfm.

VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos le				Cumul au	
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016	31 déc. 2016
TH LNH (du marché) cautionnés	43 750	31 593	26 316	21 559	41 743	123 218
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation*		-	-	-	-	18 292
TH LNH de remplacement**	8 935	11 136	5 793	9 776	15 313	54 079
Volume total des TH LNH (M\$)	52 685	42 730	32 109	31 335	57 056	158 859

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

* Les TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) pour les OHC émises après le 1^{er} juillet 2016 sont assujettis aux droits de cautionnement des TH LNH. Depuis juillet 2016, les TH LNH (du marché) cautionnés incluent les TH LNH vendus à la FCH.

** TH LNH destinés à la vente à la FCH en vertu du Programme des OHC, pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et peuvent servir d'actifs de réinvestissement uniquement pour les OHC émises avant le 1^{er} juillet 2016.

TH LNH EN CIRCULATION

TH LNH émis et en circulation	Au				
	31 déc. 2017	30 sept. 2017	30 juin 2017	31 mars 2017	31 déc. 2016
TH LNH (du marché) cautionnés	244 052	225 550	227 321	227 958	229 034
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	228 040	225 988	221 816	223 288	216 752
TH LNH de remplacement	11 684	11 551	12 718	17 224	18 575
Volume total des TH LNH (M\$)	483 776	463 089	461 855	468 471	464 361

Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.